



COMMUNIQUÉ
Pour publication immédiate

**AIRE DE SERVICE LE DOMAINE :
LES PRÉFETS PRÉOCCUPÉS POUR LA SÉCURITÉ DES USAGERS DE LA ROUTE ET LA PERTE DE
SERVICES POUR LES CITOYENS**

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, LE 7 NOVEMBRE 2019 – La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT) s'inquiète pour la sécurité des usagers de la route 117 dans la réserve faunique La Vérendrye considérant qu'à la suite de la fermeture du restaurant de l'aire de service Le Domaine, la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) y ait installé un simple bloc sanitaire en guise de réponse. En matière de services au citoyen, les préfets constatent aussi qu'il s'agit d'une réponse des plus rudimentaire, indigne d'un gouvernement des régions.

« Nous avons de sérieuses inquiétudes quant à la capacité des installations proposées et mises en place actuellement à répondre adéquatement aux besoins des automobilistes, que ce soit par simple passage ou advenant une fermeture de route. Tout le monde connaît quelqu'un qui a déjà dû s'y arrêter pour plusieurs heures, voire, dans certains cas, une nuit entière. Les familles avec de jeunes enfants vont s'entasser dans un bloc sanitaire advenant une fermeture de route ? Si c'est la solution préconisée par les acteurs concernés, nous devons questionner sérieusement la démarche ayant mené à ce résultat. », a mentionné Mme Claire Bolduc, préfète de la MRC de Témiscamingue et présidente de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue.

« La région n'acceptera pas d'être desservie pendant près de 3 ans, voire plus longtemps, par un simple bloc sanitaire sur un tronçon de route de près de 250 km dans la réserve faunique La Vérendrye, et ce pour des raisons de sécurité évidentes », a ajouté Mme Diane Dallaire, préfète de la Ville/MRC de Rouyn-Noranda.

UN SERVICE INDISPENSABLE

La CPAT ne peut s'empêcher de tracer un parallèle avec l'incendie qui a ravagé la halte routière l'Étape dans la réserve faunique des Laurentides il y a 15 ans. À l'époque, le président-directeur général de la SÉPAQ mentionnait dans son rapport annuel, en référence à l'importance de telles installations, que considérant les conditions climatiques, la distance qui sépare les agglomérations urbaines et les accidents fréquents, sont autant de facteurs qui rendent indispensables la présence d'un tel équipement, particulièrement en hiver.

« Le ministère des Transports et la SÉPAQ devront trouver une solution, car les arguments qui justifiaient une intervention rapide dans la réserve faunique des Laurentides sont tout aussi valables et pertinents en ce qui concerne les installations de la réserve faunique La Vérendrye. Le débit journalier moyen avoisine les 2600 véhicules, sans compter les conditions météorologiques parfois difficiles et les accidents qui peuvent entraver la circulation. », a déclaré M. Sébastien D'Astous, préfet de la MRC d'Abitibi.

DEMANDE DE RENCONTRE

La CPAT sollicitera par ailleurs une rencontre avec des représentants de la SÉPAQ et des représentants du ministère des Transports rapidement afin d'identifier des solutions acceptables, et ce, dans les meilleurs délais, tant pour les services aux citoyens que pour la sécurité des usagers de la route.

« Il m'apparaît important, dans un dossier comme celui-ci, que nos représentants au gouvernement envoient un message clair aux acteurs concernés, car pour les préfètes et préfets de la région, nous parlons d'un service au citoyen qui est essentiel. », a conclu M. Pierre Corbeil, préfet de la MRC de la Vallée-de-l'Or.



CONFÉRENCE DES PRÉFETS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

LA CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue regroupe la Ville de Rouyn-Noranda et les 4 territoires de MRC de la région qui compte 147 700 habitants et se compose de 64 municipalités. L'organisme se positionne depuis 2015 comme le principal interlocuteur régional pour les gouvernements fédéral et provincial. La CPAT documente, se positionne et fait la promotion active des intérêts de la région de l'Abitibi-Témiscamingue dans une perspective de développement durable et d'occupation dynamique du territoire.

SOURCE : Francis Bérubé

Directeur de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue
Cellulaire 819 856-4402

